

# CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE en FLE / FLS : rapport du jury pour la session 2007

Composition du jury :

## Président

Jacques DESERT, IA-IPR de lettres, coordonnateur du CASNAV

## Membres 1<sup>er</sup> degré :

- Eliane ROQUEFEUIL, IEN Rodez et ASH
- Colette LEON, professeur des écoles, Ecole J.Malrieu Montauban
- Jocelyne FERNANDEZ, professeur des écoles, Ecole élémentaire La Bastide de Sérour
- Claude CARILLO, professeur des écoles, Collège P.Eluard Tarbes

## 2<sup>nd</sup> degré :

- Annie PORCHER, IEN-IO, Inspection académique de la Haute-Garonne
- Aline BEAUDOU, formatrice académique, CASNAV
- Emilienne PRICA, formatrice académique, CASNAV
- René CUSMANO, proviseur, LP G.Péri Toulouse
- Vincent BELAUBRE, professeur agrégé de lettres modernes, Collège A.France Toulouse
- Bettina KIRCHOF, professeur agrégé d'allemand, LP Toulouse-Lautrec Albi
- Farid BENAROUMLIL, professeur certifié de lettres modernes, Collège G.Sand Toulouse
- Céline CALMEJANE-GAUZINS, professeur certifié de lettres modernes, Collège Vauquelin Toulouse

Bilan statistique :

	inscrits	présents	admis	% d'admis
1 <sup>er</sup> degré	11 (7)	10 (7)	9 (5)	90% (71%)
2 <sup>nd</sup> degré	29 (14)	19 (12)	11 (7)	57,9% (58%)

N.B. le nombre entre parenthèse rappelle le bilan de la session 2006

Quelques rappels :

L'examen est régi par l'arrêté du 23 décembre 2003 paru au J.O. n°4 du 6 janvier 2004 (texte n°32). L'application concrète de cet arrêté est précisée par la note de service n°2004-175 du 19.10.2004 parue au B.O. n°39 du 28 octobre 2004. Nous invitons tous les candidats à se reporter à ce B.O. qui fonde l'épreuve. Par ailleurs, ils peuvent également consulter, sur le site du CASNAV, le rapport de la session 2006, qui donne d'autres indications sur la préparation, l'exposé et l'entretien.

## Une meilleure préparation

L'impression dominante qui se dégage de cette troisième session de l'examen est sa meilleure préparation par l'ensemble des candidats qui se sont présentés. La mise en place d'un stage au Plan Académique de Formation et d'un module à l'IUFM y sont sans doute pour quelque chose. Ces formations seront reconduites en 2007-2008 (consulter le PAF pour les dates et modalités d'inscription).

Les résultats sont excellents dans le premier degré mais plus décevants pour les professeurs de collège ou de lycée. On peut d'autre part s'interroger sur le déficit de présents par rapport aux inscrits dans le second degré. Certes, deux candidats au moins n'ont pas reçu à temps leur convocation et n'ont pu concourir mais la date de l'épreuve pouvait être connue de chacun depuis longtemps. Ces variations ne facilitent pas l'organisation du calendrier des entretiens...

L'épreuve a donc été soigneusement préparée par le plus grand nombre et fort heureusement il ne s'est trouvé que deux ou trois candidats pour demander au jury s'ils pouvaient avoir leur dossier sous les yeux pendant l'entretien ! Les dossiers sont formellement en net progrès, tout comme la conduite de l'exposé. Les outils et méthodes sont généralement connus, tous ont une connaissance satisfaisante, voire précise de l'organisation de l'enseignement pour les élèves non francophones.

Mais parfois...

#### une expérience bien fragile

Il ne suffit pas « d'avoir envie » de travailler avec ce public pour qu'un jury puisse certifier des compétences. Certains candidats n'ont aucune pratique de classe. Certes c'est presque nécessairement le cas des professeurs stagiaires, mais il convient alors de montrer que ce projet s'inscrit dans une réelle pratique associative, qu'il a été conforté par des stages permettant une véritable prise en main de groupes ou de classes. Le soutien scolaire épisodique de deux nouveaux arrivants n'est pas une expérience suffisante pour prétendre à la compétence demandée. Il s'agit de montrer au jury, à travers le rapport, que l'on s'est engagé activement dans une situation de classe avec des outils et des projets pédagogiques que l'on a soi-même préparé et mis en œuvre, même si cela a duré peu de temps. Le rapport s'organise en effet autour du « développement commenté d'une expérience significative ». Au-delà, il convient également de s'intéresser à l'orientation de ces élèves, aux conditions de leur intégration en classe ordinaire, au maintien d'un lien avec leur langue première... toutes choses qui témoigneraient d'une réflexion plus approfondie que la simple alphabétisation.

#### un exposé sans recul

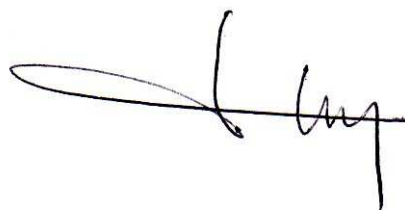
Il importe de ne pas redire à l'oral ce que l'on a écrit. Le jury apprécie une présentation orale complémentaire de la présentation écrite. La différence est vite faite entre ceux qui se racontent, sans distance critique, et ceux qui construisent leur intervention en développant une réflexion sur leur pratique, aussi limitée soit-elle. Il s'agit de dire ce qui a réussi et ce qui a échoué, d'en repérer les causes et de proposer éventuellement d'autres approches. C'est l'occasion de mettre en relief la spécificité de cet enseignement. Il ne s'agit donc pas de dire tout ce que l'on a fait, mais plutôt de choisir l'expérience qui a marqué pour chacun un progrès dans sa pratique enseignante.

#### un entretien un peu timoré

Le jury attend du candidat qu'il s'engage et témoigne de la solidité de ses choix comme de la mise en question de ses pratiques. C'est l'occasion de montrer sa motivation et sa compétence professionnelle en toute modestie mais aussi avec le dynamisme indispensable à la fonction que l'on veut remplir.

En conclusion, nous avons besoin de véritables professionnels pour enseigner le français aux nouveaux arrivants qui ne le maîtrisent pas. C'est pour ces jeunes en effet la clé de leur insertion dans la communauté nationale et nous leur devons de ne pas échouer. La certification complémentaire est l'occasion de valider une expérience, un savoir-faire et des compétences qui valent bien que l'on y réfléchisse et que l'on s'y prépare.

Le président du jury

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical stroke and a small flourish at the end.